



---

## **Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée**

Les actionnaires non inscrits (ou propriétaires véritables) peuvent demander qu'un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée leur soit envoyé par la poste, sans frais, dans l'année suivant le dépôt de ces documents sur le site de SEDAR, en communiquant avec nous comme il est indiqué ci-dessous et en entrant le numéro de contrôle de 16 chiffres indiqué sur le formulaire d'instructions de vote, puis en suivant les directives données :

en ligne à l'adresse [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com), ou

par téléphone (sans frais) au 1 877 907-7643 en Amérique du Nord, ou au 1 303 562-9306 (en français) ou au 1 303 562-9305 (en anglais), si vous téléphonez de l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Si vous n'avez pas de numéro de contrôle, téléphonez (sans frais) au 1 844 973-0593 (en français) ou au 1 844 916-0609 (en anglais) si vous êtes en Amérique du Nord ou au 1 303 562-9306 (en français) ou au 1 303 562-9305 (en anglais) si vous téléphonez de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Un exemplaire imprimé vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Si vous demandez un exemplaire imprimé, sachez que vous ne recevrez pas de deuxième formulaire d'instructions de vote; conservez celui que vous avez pour pouvoir exercer vos droits de vote.

Pour pouvoir recevoir votre exemplaire imprimé avant la date limite fixée pour le vote et avant la date de l'assemblée, votre demande doit être reçue au plus tard à **17 h (heure avancée de l'Est) le lundi 15 avril 2024**.

Cenovus ne transmet un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée qu'aux actionnaires ayant demandé de recevoir sous forme imprimée, ponctuellement ou en tout temps, les documents à leur intention.

---

## **Exercice des droits de vote**

**NOTEZ BIEN QU'IL NE SUFFIT PAS DE RETOURNER LE PRÉSENT AVIS POUR EXERCER VOS DROITS DE VOTE.** Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions par un des moyens mentionnés ci-dessous et décrits dans votre formulaire d'instructions de vote ci-joint :

par Internet: [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com)

par téléphone: 1 800 474-7501 (en français) ou 1 800 474-7493 (en anglais)

par courrier électronique: Data Processing Centre  
CP 3700, Stn Industrial Park  
Markham (Ontario) L3R 9Z9

Les procurations doivent parvenir à Cenovus au plus tard à **11 h (heure de Calgary) le 29 avril 2024** ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure de sa reprise. Étant donné que vous êtes actionnaire non inscrit (ou propriétaire véritable), il est possible que vous deviez transmettre votre formulaire d'instructions de vote avant cette heure et cette date limites pour que vos voix puissent être enregistrées en temps voulu. Pour vous assurer que vos voix soient comptées, assurez-vous de transmettre votre formulaire d'instructions de vote dans le délai qui y est précisé.

---

## **VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CIRCULAIRE AVANT DE VOTER**

Vous pouvez obtenir les documents relatifs à l'assemblée et les autres documents pertinents à l'une des adresses suivantes :

[www.cenovus.com/annual-meeting-materials](http://www.cenovus.com/annual-meeting-materials) ou [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)

Pour toute question concernant les procédures de notification et d'accès, veuillez téléphoner (sans frais) au 1 844 973-0593 (en français) ou au 1 844 916-0609 (en anglais). Si vous téléphonez de l'extérieur de l'Amérique du Nord, veuillez composer le 1 303 562-9306 (en français) ou le 1 303 562-9305 (en anglais).